

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUESExtrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 25 mars 2021 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Espace Culturel, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 19 mars 2021 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mmes Laura NAESSENS, Hélène ROBERT

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Pierre ZIMMERMANN), Mme Aurélie DESQUENNE (à Mme Audrey DASSONNEVILLE), M. Antoine DHALLUIN (à M. Martin LEPOUTRE), M. Dominique FRETE (à M. Nicolas CARLIN), M. André HIBON (à Mme Hélène ROBERT)

N° 21-1-8

Foncier

Acquisition d'un immeuble sis
918 avenue du Général de Gaulle

Cadastré section BM n°88, 89, 92, 93

Rapport de M. Pierre ZIMMERMANN
Premier Adjoint

Dans le cadre de sa stratégie foncière laquelle vise notamment à répondre aux orientations du PLH et aux obligations de la loi SRU, la commune a fait connaître l'intérêt qu'elle porte à l'acquisition d'un bien à usage d'habitation, sis 918 av du Général de Gaulle appartenant à l'indivision Desreumaux.

Cadastrée en BM n°88, 89, 92, 93, ces parcelles d'une contenance d'environ 564 m² (développant +/- 100 m² habitable sur 2 niveaux) pourront répondre au besoin de la ville pour la création d'un logement, ainsi qu'au besoin d'extension du parking public se trouvant face à l'école Saint Joseph, passant ainsi de 9 à environ 18 places.

Le service des Domaines a évalué le 3 novembre 2020 la valeur vénale du bien au prix de 210 000€.

Après négociation avec les propriétaires, la cession du bien a été acceptée au prix de 210 000 € (acquisition sans frais d'agence).

Cela étant exposé, nous invitons le conseil municipal à :

- décider l'acquisition de l'immeuble sis 918 av du Général de Gaulle moyennant un prix fixé à 210 000 € et à payer les frais d'acquisition ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires
Commission 1 du 16 mars 2021
Bureau du 9 février 2021

Présents :	28
Pouvoirs :	5
Votants :	33
Abstentions :	3 (L.Naessens, A. Hibon, H. Robert)
Exprimés :	30
Pour :	30



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire